



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense

Question au Gouvernement n° 205

Texte de la question

INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

M. le président. La parole est à Mme Véronique Massonneau, pour le groupe écologiste.

Mme Véronique Massonneau. Monsieur le ministre de l'intérieur, ces dernières semaines ont été marquées par une multiplication inquiétante de manifestations d'intolérance religieuse : ainsi l'occupation de lieux de culte ou de futurs lieux de cultes par des groupuscules qui ont fait du rejet de l'autre leur identité, l'intention affichée par certains élus locaux de ne pas appliquer une future loi de la République au nom de leurs convictions religieuses personnelles ou à ces propos aux relents nauséabonds qui, sous couvert d'anecdotes boulangères prétendument vécues, véhiculent préjugés et fantasmes. (*" Oh ! " sur les bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et SRC.*) Je pense également à l'expression, dans certains quartiers, d'un radicalisme religieux intolérant, qui va à contre-courant de la construction pourtant réelle et précieuse d'une société qui dépasse les frontières religieuses et culturelles.

Notre pays est le pays d'Europe qui connaît la plus forte proportion de mariages mixtes, et c'est une richesse. C'est aussi cette richesse-là que les extrémistes combattent.

Face à ces intolérances, à ces fanatismes de tous ordres, la France oppose un principe : la laïcité. La laïcité n'est pas la négation des croyances et des convictions individuelles. Bien au contraire, elle leur garantit un droit égal à l'épanouissement et à la pratique. Elle permet à tous les représentants de toutes les religions d'exprimer leur point de vue - qui est légitime - sur les grandes questions de société, mais elle assure la neutralité de l'État, de ses agents et de ses représentants élus dans la prise des décisions comme dans leur application.

Monsieur le ministre, la Constitution fait de vous le garant du respect des cultes. Pouvez-vous nous dire comment vous entendez organiser les échanges entre notre État laïc et les représentants des institutions religieuses en France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Madame la députée, les faits que vous avez rappelés sont inacceptables, et le Premier ministre comme le Gouvernement les ont condamnés avec la plus grande fermeté. Soixante-treize personnes, venues de plusieurs régions françaises, ont occupé, le 20 octobre dernier, le chantier de la mosquée de Poitiers, actuellement en construction. Les motivations des membres de ce groupuscule d'extrême droite sont évidentes : provocation, diffusion d'un message de haine et d'intolérance et, surtout, volonté manifeste de faire parler d'eux. La recherche de la médiatisation était en effet au coeur de leur stratégie. À nous de ne pas être dupes. La dissolution de ce groupe est étudiée ; elle devra reposer sur des fondements juridiques solides - c'est la fragilité d'une démocratie, mais c'est aussi sa grandeur.

Madame la députée, la République garantit à tous le libre exercice du culte dans le respect des règles de la laïcité. Tout acte dirigé contre un lieu de culte est une atteinte à notre pacte social, une agression contre notre pays. Ces individus doivent donc s'attendre à la plus grande fermeté de la part de la République. Quatre leaders ont d'ailleurs été mis en examen lundi et placés sous contrôle judiciaire.

La France est une grande démocratie, où la liberté d'expression et la liberté d'association doivent être préservées. Tel est le sens du dialogue que j'ai noué, sous l'autorité du Premier ministre, avec l'ensemble des cultes. Il y a la place pour croire comme pour ne pas croire, à condition que l'on respecte la laïcité, nos valeurs et certains droits et devoirs.

Parce que nous sommes une grande démocratie, la violence, notamment politique, n'a pas sa place dans notre société, que l'on manifeste sa haine contre la France et nos valeurs, que l'on s'attaque, comme l'ultragauche, à des permanences de parlementaires...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Manuel Valls, *ministre*. ...ou que l'on s'attaque, comme l'extrême droite et les identitaires, à des lieux de culte. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR, RRDP et UDI.*)

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Massonneau](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 205

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 octobre 2012](#)